

## **MAIRIE DE VILLEMOSAN**

2 rue du Prieuré  
49370 VILLEMOSAN

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **du 14 décembre 2015**

Etaient présents: M. BELOUIN Michel, Mme ROULEAU Catherine, Mme FOUGERE Catherine, M. ROLLAND Yohann, Mme PIROIS Géraldine, M. ROLLAND Thiébaud, M. MOREAU Mathieu, Mme JOLY Josselyne, M. DOISNEAU Mickaël, Mme BEZIAUD Liliane.

Etaient excusés : Mme PAVION Stéphanie, M. LAMBERT Luc, M. VALE Cédric.

*Madame FOUGERE Catherine a été nommée secrétaire de séance.*

#### **1- Plus-value sur les travaux d'enfouissement de la Rue des Templiers**

Du rocher a été constaté sur le chantier. Le SIEMML doit appliquer une plus-value de 4 690.47 € HT pour les réseaux de distribution publique d'électricité. Le conseil municipal accepte à l'unanimité la part demandée à la commune s'élevant à 1 407.14€. Le SIEMML prend le reste à sa charge, soit 3 283.33€.

#### **2- Approbation de la modification des statuts du SIEMML**

Le SIEMML a, par délibération du 16 juin 2015, décidé de procéder à une réforme de ses statuts dont l'objet consiste :

- à permettre l'intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la future Communauté Urbaine Angers Loire Métropole (transformation de l'actuelle Communauté d'agglomération en Communauté urbaine) au sein des organes du SIEMML et,
- à réformer en profondeur le comité syndical en introduisant un système de représentation à double degré.

C'est pourquoi le Syndicat souhaite modifier la structure du comité en instaurant une représentation à double degré dans laquelle le nombre de délégués au comité syndical est réduit à 54 membres.

Le mécanisme prévu est le suivant:

- le périmètre du Syndicat sera divisé en 29 circonscriptions électorales dont le périmètre géographique correspondra à celui des 29 EPCI du département (sans compter la CU ALM) et dont les membres seraient les communes et l'EPCI présents sur le territoire ;
- au sein de ces circonscriptions électorales, les communes et les EPCI désignent des représentants ;
- les représentants ainsi désignés élisent eux-mêmes des délégués qui siègeront au comité syndical.

En outre, il est déjà prévu dans les statuts que le nombre et le périmètre des circonscriptions électorales sont susceptibles d'évolution et seront modifiés en cas de changement des périmètres des EPCI du département.

La CU ALM se verra attribuer un nombre de 18 sièges (18 délégués titulaires et 18 délégués suppléants) sur les 54 sièges que devrait comporter le comité syndical.

D'autres modifications statutaires d'importance moindre sont prévues.

Les communes et groupements de communes adhérents du syndicat doivent se prononcer dans un délai de 3 mois (soit avant le 19/12/2015) sur cette réforme statutaire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts du SIEMML.

#### **3- Confirmation de la désignation des délégués au SIEMML**

Le conseil municipal confirme, à l'unanimité, la désignation de :

- Yohann ROLLAND, en qualité de délégué titulaire au SIEMML,
- Thiébaud ROLLAND, en qualité de délégué suppléant au SIEMML.

## **4-Etudes de devis**

### **Sinistre Salle de l'Auxence**

Le 29/11/2015, un début d'incendie s'est déclaré dans la grande salle de l'Auxence, au niveau des 4 ventilateurs-convecteurs qui sont désormais hors d'usage. Le devis AVRILLAUD (Villemoisian) pour les remplacer s'élève à 8 241.60€ TTC.

Un dossier de sinistre a été déposé auprès de Groupama, société d'assurances de la commune.

Groupama a fait une 1<sup>ère</sup> proposition d'indemnisation s'élevant à seulement 421 € car elle considère que le câblage des radiateurs n'a pas été effectué correctement.

Après négociation, Groupama a fait une 2<sup>ème</sup> proposition sans tenir compte du rapport d'une seconde expertise réalisée par un expert neutre.

Le maire a fait savoir à cette société d'assurance son refus à cette 2<sup>ème</sup> proposition d'indemnisation car elle reste sous-évaluée.

En attendant la salle est réservée régulièrement, il devient urgent de commander de nouveaux ventilateurs-convecteurs.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis AVRILLAUD s'élevant à 8 241.60€ TTC.

## **6-Comptes rendus de commissions**

### **Commission Bulletin municipal**

Le bon à tirer va être transmis validé avant le 17/12/2015. Le bulletin municipal sera distribué aux vacances de Noël.

### **Balayage trottoirs des rues de la Commanderie et du Prieuré**

L'ASDIES de Segré n'ayant pas eu le temps d'effectuer la totalité du balayage prévu, elle ne facturera qu'une demi-journée.

Si la commune retient l'ASDIES pour terminer l'opération, elle sera facturée d'une journée et demie.

Au total pour les 2 journées, la commune devrait payer 750 €.

L'entreprise BRANGEON doit transmettre également un devis, pour comparaison, pour un balayage mécanique.

### **Commission « Salles »**

Le volet roulant de la petite salle de l'Auxence ne fonctionne encore plus.

### **Commission ALSH St Augustin des Bois**

L'été, l'ALSH ne se déroulera peut-être pas à St Augustin des Bois mais à St Georges sur Loire.

La commune de St Léger des Bois se retire de l'ALSH.

Une synthèse financière de l'utilisation de la piscine de Villemoisian durant l'été 2015, par l'ALSH de St Augustin des Bois va devoir être effectuée afin de vérifier que son utilisation respecte l'engagement initial (nécessité d'un nombre d'enfants minimum pour compenser le salaire versé au maître-nageur par la commune).

### **SYCTOM (ordures ménagères)**

Les résultats d'un prochain appel d'offre définiront s'il y a ou non collecte des ordures ménagères tous les 15 jours bien que le syndicat y soit autorisé.

### **Rue des Templiers**

L'Agence Technique Départementale du Lion d'Angers a transmis le dossier de demande de subvention de la commune auprès du Conseil Départemental. Ce dernier doit statuer sur le dossier fin février 2016.

Le conseil municipal décide à l'unanimité que le bureau d'étude Pragma (Beaucouzé) soit contacté fin 2015/début 2016 pour l'élaboration du projet de dossier de consultation des entreprises (D.C.E.) afin de permettre un lancement d'appel d'offre début 2016 et une réalisation des travaux durant le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

### **Vandalisme sanitaires au site du camping**

Suite au vandalisme ayant eu lieu entre le 12/10/2015 et le 14/10/2015, l'entreprise Avrillaud (Villemoisian) a transmis son devis de réparation des sanitaires du 24/11/2015 qui s'élève à 6 208.80€ TTC.

Le dossier complet va donc être transmis aux assurances.

Lors des travaux de réparation, ce sera peut-être l'occasion de prévoir l'installation de sanitaires pour les personnes à mobilité réduite.

Le conseil municipal débat sur un éventuel projet de valoriser le site du camping-piscine :

- communication à améliorer (message sur le répondeur téléphonique de l'accueil du site pour orienter les personnes vers la mairie,...),
- création d'un groupe de travail afin d'y lier également le projet d'achat d'un jeu par le Foyer Rural.

### **Projet de plantation d'une haie bocagère et d'arbres fruitiers dans la parcelle du Moulin**

Travail du sol en cours.

### **Propriété « La Chancelière »**

Le maire propose au conseil municipal de créer une rencontre entre le propriétaire, la communauté de communes, le conseil départemental et la commune.

### **7-Questions diverses**

#### **Collecte de textiles**

A Villemoisian, 150 kg de textiles ont été collectés pendant la semaine de réduction des déchets, organisée par le SYCTOM, le 25/11/2015 (même quantité qu'en 2014).

#### **Vœux du maire**

Les vœux du maire auront lieu le samedi 9/01/2016 à 11 h à la salle de l'Auxence.

#### **Fermeture du secrétariat pendant les congés**

Le secrétariat sera fermé :

- le mardi 29/12/2015,
- le samedi 02/01/2016.

#### **Communes nouvelles**

Au sein de la communauté de communes, un travail va être effectué entre le comité technique composé d'agents, le comité de pilotage composé d'élus, et le bureau d'études KPMG.

2 scénarios vont être étudiés :

- pas de communes nouvelles mais un projet de mutualisation,
- 1 commune nouvelle à 6 communes, voire à 4 communes.

#### **Distribution des colis des aînés**

Les colis seront distribués à partir du 19/12/2015.

### **Prochain Conseil**

Le lundi 18/01/2016 ou lundi 25/01/2016.

Fin de séance : 23 heures 15.

La secrétaire de séance

Le Maire

Catherine FOUGERE

Michel BELOUIN